

**Droits de rectifications relatives à certains éléments du PPU Quartier des spectacles –
Pôle du Quartier latin suivant la présentation des mémoires**

Tout d’abord, la Direction de l’aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) de l’arrondissement de Ville-Marie souhaite remercier l’ensemble des participants aux consultations publiques pour leur engagement et pour la qualité de leurs observations. La DAUSE désire toutefois rectifier certains éléments mentionnés lors de la présentation des mémoires liés au contenu du PPU et à certains faits sur l’arrondissement de Ville-Marie.

Le logement social dans le quartier

Le pourcentage du parc d’habitation consacré au logement social dans le Quartier latin s’élève à 38% pour le Quartier de recensement 38 (le QR 38 est délimité par la rue Sherbrooke au nord, la rue Amherst à l’est, l’autoroute Ville-Marie au sud et la rue Guy à l’ouest). Les données détaillées concernant le logement social sont les suivantes :

| Secteur | Pourcentage du logement social | Nombre de logements |
|--------------------------|--------------------------------|---------------------|
| QR 38 | 38% | 2923 |
| Ville-Marie | 18% | 7747 |
| Ville de Montréal | 7% | 52 881 |
| Habitations Jeanne-Mance | 29%* | 790 |

*Réfère au pourcentage par rapport à l’Arrondissement de Ville-Marie

L’habitation et les jeunes urbains branchés

De plus, la DAUSE croit nécessaire de clarifier son approche quant au développement de l’habitation dans le cadre du PPU. Plusieurs intervenants ont démontré une inquiétude sur la nature des « jeunes urbains branchés » en y associant la définition d’une clientèle souvent recherchée par les promoteurs immobiliers.

Par « clientèle jeune, branchée et urbaine », nous entendons plutôt une génération émergente de créateurs, artistes ou développeurs de nouvelles technologies de l’information (TI), souvent travailleurs autonomes aux horaires de travail atypiques. La DAUSE développera, en collaboration avec la SHDM et des partenaires locaux, une typologie de logement accessible et facilement adaptable aux besoins de cette clientèle, conciliant travail et habitat.

Le développement d'une telle typologie s'explique par la grande accessibilité du quartier pour la clientèle de ces travailleurs et la proximité de joueurs d'importance des milieux des TI et culturel. Qui plus est, les espaces de travail développés dans ces habitats peuvent être une excellente façon de concilier l'usage résidentiel et l'économie de nuit, déjà très présente dans le quartier.

La mixité en habitation reste toujours une préoccupation majeure pour la DAUSE et le PPU prévoit appuyer le développement de maisons de chambres, de logement pour artistes et la rénovation des Habitations Jeanne-Mance.

Plan de gestion des déplacements

Pour le territoire du Quartier latin, un plan sectoriel de gestion des déplacements, visant à étudier les impacts des réaménagements proposés et à optimiser les déplacements dans le Quartier latin, est actuellement en cours d'élaboration.

Le cinéma dans le Quartier latin

Finalement, la question de la présence d'institutions vouées au cinéma est très présente dans le PPU. On retrouve à la page 40 du document des énoncés sur l'importance du cinéma dans le quartier ainsi qu'une carte localisant ces institutions.

La mise en œuvre du chapitre 4 prévoit que « L'offre unique au Quartier latin en matière de cinéma doit être maintenue, en concertation avec les propriétaires et les paliers gouvernementaux concernées »¹. Cette orientation se traduit dans la mise en œuvre en page 110 où un plan de mise en valeur est proposé en concertation avec les acteurs du milieu.

La DAUSE remercie encore une fois l'ensemble des participants au processus de consultation publique pour leur écoute attentive et leur participation active.

¹ Mise en œuvre 4.6.1a p. 52